

— Bah ! cela n'est rien. La façon dont est venue cette table n'a rien en soi quo de très-ordinaire. L'invention est déjà vieille. Souvenez-vous quo vous êtes chez un baigneur.

— C'est-à-dire ?

— Dans un de ces endroits où l'on craint surtout les importuns et où l'on recherche le mystère.

— Je comprends. Mais ce souterrain quo j'ai traversé pour venir ici ?

— Cela, mon capitaine, est plus simple encore, s'il est possible. D'ailleurs, ne me suis-je pas offert à...

— C'est vrai, Clair-de-Lune, je me plais à lo reconnaître. Eh bien, parle, mon enfant, instruis-moi, je ne demande pas mieux, à ta santé !

— A la vôtre, capitaine. Comment trouvez-vous ce chypre ?

— Exquis, il se marie parfaitement avec ce salmis de bécasses. Va, mon enfant, je t'écoute ?

— Vous savez, capitaine, que le Pont-Neuf a été commencé sous le règne du roi Henri III ?

— Oui, mais il est demeuré longtemps interrompu, ainsi que je l'ai ouï dire, et n'a finalement été terminé que sous le règne du défunt roi Henri IV.

— C'est cela même, capitaine ; or, pendant les troubles de la Ligue, le malheureux pont demeura littéralement en jachère. Vous comprenez que Mayenne et les Seize avaient d'autres chiens à fouetter que de s'occuper de la construction d'un pont.

— Je lo comprends parfaitement. A ta santé ! Définitivement, voilà du bon vin !

— N'est-ce pas ? A la vôtre ! Une troupe d'Irlandais, d'Argotiers, et de Malingroux s'emparèrent alors des arches du pont dont quelques-unes étaient terminées ; ils y établirent leur demeure.

— Bon ! je vois où tu veux en venir.

— A quoi, capitaine ?

— Ce sont eux qui ont creusé ce souterrain et tracé des communications invisibles sous toutes les parties de son parcours.

— C'est cela même. Vous avez deviné, capitaine. Ils profitèrent habilement des troubles de la guerre civile pour accomplir leur œuvre ; ils travaillèrent surtout avec ardeur pendant le siège de Paris ; siège si horrible et si calamiteux que nul ne songea à empêcher leurs travaux dont on ne s'aperçut même pas, tant la misère fut effroyable, dit-on.

— Oui, les misères de ce siège furent affreuses, la famine extrême ; les mères en vinrent à manger leurs enfants ; ha ! chassons ce souvenir ; à ta santé et à la tienne, filleul !

Les verres furent de nouveau remplis et vidés.

— Continue, Clair-de-Lune ; joli nom de bandit quo tu as là !

— Vous me flattez, capitaine. Bref, le roi entra dans Paris qui lui fut vendu par Bressac et consors. La paix se fit, les travaux du Pont-Neuf recommencèrent ; parmi les ouvriers se trouvèrent beaucoup d'argotiers, moi entre autres.

— A ! tu y étais déjà ?

— Hélas ! oui, après nos désastres.

— Passons ! passons !

— Ces ouvriers s'entendirent avec les Irlandais, et, sans que personne s'en doutât, les galeries du souterrain furent, sous ma surveillance, poussées dans les directions où elles existent aujourd'hui. Un beau jour, les Irlandais furent surpris à l'improviste par le chevalier du guet, entassés dans des bateaux et reconduits

dans leur pays. Jo pris alors leur succession et jo terminai ce qu'ils avaient si bien commencé. Voilà tout, capitaine, vous voyez que, ainsi que je vous l'ai dit, tout cela est bien simple ?

— Fort simple, en effet, compagnon ; ces messieurs de la police, le prévôt des marchands, le chevalier du guet ne se doutent de rien ?

— De rien absolument.

— Tu en es sûr ?

— Pardieu ! n'avons-nous pas des espions au milieu d'eux ! ils nous instruiraient.

— Allons ! je vois que tu as aussi ta police, Clair-de-Lune ?

— Ne faut-il pas se tenir sur ses gardes ?

— Jo ne te blâme pas. Tu te défends, tu as raison. Cependant...

— Cependant, capitaine ?

— Ne te semble-t-il pas que celui qui vendrait un secret si précieux, soit au prévôt, soit au chevalier du guet, ferait une excellente affaire ?

— Non point, capitaine.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, une heure après, il serait mort.

— Hum ! tu es expéditif, mon garçon.

— Il faut cela dans notre métier ; d'ailleurs, il n'y a pas de traîtres parmi nous.

Je crois que tu t'avances un peu. Mais, en admettant que ce soit vrai, ce secret, un étranger peut lo trahir ?

— Nul, excepté vous, ne lo possède ; comme ce n'est pas vous qui nous trahirez, je suis tranquille.

— Je te remercie de cette bonne opinion, Clair-de-Lune ; à propos, counais-tu cela ? Ajouta-t-il en tirant un parchemin de son ponrpoint et le montrant au tiro-laine.

— Qu'est-ce que cela ?

— Une commission de lieutenant du guet.

— En votre nom ?

— Tiens, regarde, là, à cette place ? un peu plus bas... Tu y es.

— C'est ma foi vrai, fit-il avec stupeur.

— A ta santé, Clair-de-Lune !

Mais cette fois l'autre ne se sentit pas la force de lui faire raison.

Le capitaine but lentement, tandis qu'un mauvais sourire plissait ses lèvres.

Après cette rude sortie du capitaine, il y eut un long silence.

Clair-de-Lune et son ami le lieutenant Double Epée échangeaient à la dérobée des regards qui se faisaient de plus en plus hostiles au capitaine.

Celui-ci, sans en avoir l'air et tout en buvant à petits coups, ne les perdait pas de vue ; il se tenait sur ses gardes et les surveillait du coin de l'œil.

— Eh bien ! reprit-il au bout d'un instant, est-ce que vous êtes devenus subitement muets, mes enfants ? Ce serait dommage, vous parlez si bien !

— O capitaine ! murmura Clair-de-Lune, qui s'y serait attendu ?

— A quoi, mon enfant ?

— A voir un homme comme vous se faire le suppôt de la police !

— Comment dis-tu cela ? répète un peu pour voir, mon gars ?

— Vous, capitaine, un homme d'une si grande valeur, simple lieutenant du chevalier du guet !